



**HAL**  
open science

# Vers une sobriété alternative ? Une approche communicationnelle des plateformes coopératives à l'heure de la sobriété numérique

Nicolas Peirot, Salma El Bourkadi

## ► To cite this version:

Nicolas Peirot, Salma El Bourkadi. Vers une sobriété alternative ? Une approche communicationnelle des plateformes coopératives à l'heure de la sobriété numérique. La numérisation des sociétés, SFSIC, Jun 2023, Bordeaux (France), France. hal-04602161

**HAL Id: hal-04602161**

**<https://hal.science/hal-04602161v1>**

Submitted on 5 Jun 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

23<sup>ÈME</sup> CONGRÈS DE LA  
**SFSIC**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES SCIENCES  
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

LA NUMÉRISATION  
DES SOCIÉTÉS

**ACTES**

Volume 2

**14-16 JUIN 2023**

À L'IUT BORDEAUX-MONTAIGNE

Sous le patronage de  
la Commission nationale  
française pour l'UNESCO



Vers une sobriété alternative ? Une approche communicationnelle des plateformes  
coopératives à l'heure de la sobriété numérique  
Towards an alternative sobriety? A communicational approach of cooperative platforms in  
the age of digital sobriety

Nicolas Peirot  
Université Sorbonne Paris Nord, LabSIC  
[nicolas.peirot@univ-paris13.fr](mailto:nicolas.peirot@univ-paris13.fr)  
Salma El Bourkadi  
Université Sorbonne Paris Nord, LabSIC  
[salmaelbourkadi20@gmail.com](mailto:salmaelbourkadi20@gmail.com)

**Mots-clés** : plateformes coopératives ; sobriété numérique ; dispositif participatif ; pouvoir d'agir ; travail

**Keywords**: cooperative platforms; digital sobriety; participatory dispositive; work

### **Résumé**

Cette communication propose d'identifier, de comprendre et d'analyser les enjeux communicationnels des plateformes coopératives à l'heure d'une injonction à la sobriété numérique. D'un côté, la sobriété est en effet soutenue par des discours experts et promue par la puissance publique comme une dimension de la transition écologique. De l'autre, le coopérativisme de plateforme se présente comme un contre-mouvement aux excès du capitalisme de plateforme. Il s'agit alors de comprendre, à partir d'une recherche exploratoire, si un tel contexte est favorable au développement de ces organisations s'inscrivant dans la perspective des communs numériques.

### **Abstract**

This paper proposes to identify, understand, and analyze the communicational stakes of cooperative platforms in a time of injunction to digital sobriety. On the one hand, sobriety is supported by expert discourses and promoted by public authorities as a dimension of ecological transition. On the other, platform cooperativism presents itself as a countermovement to the excesses of platform capitalism. Based on exploratory research, our aim is to understand whether such a context contributes to the development of these organizations, which are part of the digital commons.

# Vers une sobriété alternative ? Une approche communicationnelle des plateformes coopératives à l'heure de la sobriété numérique

Nicolas Peirot et Salma El Bourkadi

Cette communication propose d'identifier, de comprendre et d'analyser les enjeux communicationnels des plateformes coopératives dans un contexte de multiplication des injonctions à la sobriété numérique. Nous définissons ces plateformes comme des organisations s'inscrivant dans les formes de gouvernance démocratique et les finalités d'intérêt général de l'économie solidaire. Si le mouvement du « coopérativisme de plateforme » (Scholz, 2017) n'interroge pas directement les enjeux environnementaux du numérique, il se présente néanmoins comme une alternative aux excès du capitalisme de plateforme.

Ce dernier renvoie en effet à un écosystème de plateformes « intermédiaires » monopolisant des secteurs d'activité par l'extraction de données (Srnicek, 2018). Tout l'enjeu consiste alors à créer et maintenir une position hégémonique à travers plusieurs moyens : la diversification des services et produits (Apple s'étend par exemple aux secteurs de la santé ou de la banque), l'innovation technologique (Google se positionne sur les intelligences artificielles génératives), l'investissement (Microsoft investit dans ChatGPT, Uber dans la voiture autonome), le lobbying et la géopolitique (comme en témoigne les récentes visites d'Elon Musk en Chine ou en France). De ce point de vue, le capitalisme de plateforme est non seulement consommateur de données mais il accélère aussi la production et le renouvellement des équipements et des infrastructures qui soutiennent le numérique. Dans un contexte d'urgence écologique et climatique, il apparaît pertinent scientifiquement et socialement de comprendre et d'analyser les modalités d'organisation d'une critique pointant le caractère réifiant, extractiviste et non-durable du capitalisme de plateforme.

Suite à l'adoption, en 2021, d'une loi sur la « réduction de l'empreinte environnementale du numérique »<sup>1</sup> (dite « loi REEN »), cette communication propose alors d'interroger les tensions que suscite l'injonction à la sobriété numérique au sein des organisations du coopérativisme de plateforme. Après avoir souligné le potentiel de ces dernières du point de vue de la transition socio-écologique, nous montrerons les difficultés éprouvées par ces acteurs alternatifs dans la prise en compte d'une norme techno-centrée.

## Du capitalisme de plateforme aux plateformes coopératives

La littérature sur le capitalisme de plateformes s'intéresse à la marchandisation des données et des contenus (Casilli, 2015), aux enjeux de l'opacité algorithmique (Bullich et Clavier, 2018), à l'internationalisation des GAFAM (Bouquillion et Ithurbide, 2021), aux conditions des travailleurs de plateformes (Abdelnour et Meda, 2019) et aux idéologies déployées pour susciter l'adhésion des internautes, dont celle de l'*empowerment* (Bouquillion et Matthews, 2010). Celle-ci se traduit par une instrumentalisation du pouvoir d'agir des internautes (Peirot, 2021) et masque une communication organisationnelle hyper-rationalisée, peu soucieuse de la complexité des situations et source de souffrance au travail (El Bourkadi, 2021).

À l'inverse, le mouvement du coopérativisme de plateforme semble porteur d'un pouvoir d'agir social et politique au sens où il vise un ré-encastrement social de l'économie (Vercher-Chaptal et al., 2021). Ce mouvement alternatif se présente d'abord comme une « utopie réelle en action » (Compain, 2021 : 26), prenant forme à travers des réseaux militants, des plateformes et des expérimentations dans un contexte de domination des plateformes capitalistiques. L'activité économique est alors conçue comme un moyen de mener des actions citoyennes (par

---

<sup>1</sup> LOI n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044327272>

exemple, à travers une organisation offrant de meilleures conditions d'activités aux travailleurs de plateforme). Le développement du pouvoir d'agir se manifeste dans les modalités de mise en œuvre de ces finalités d'intérêt général. Le modèle coopératif repose sur une gouvernance démocratique intégrant tout ou partie des parties-prenantes de l'organisation (usagers-consommateurs, travailleurs, collectivités territoriales, associations, communautés locales). Cette gouvernance participe notamment d'une lutte pour la reconnaissance des travailleurs de plateformes qui acquièrent ainsi « *la double qualité de salarié et de sociétaire afin qu'ils puissent participer aux décisions qui engagent le pilotage de l'organisation qui les emploie* » (Vercher-Chaptal et al., *ibid.*).

## **Un « commun » au service de la sobriété numérique ?**

À priori, ce modèle situé à la croisée des communs numériques et de l'économie solidaire est adapté à la promotion d'une économie numérique en phase avec le défi de la transition socio-écologique. D'une part, ces initiatives renvoient à l'élaboration d'alternatives éthiques aux modèles marchands dominants mais aussi à l'invention de nouvelles formes économiques centrées sur les besoins (Vercher-Chaptal et Eynaud, 2022). D'autre part, ce modèle de gouvernance démocratique concerne non seulement les orientations et règles de fonctionnement de l'organisation mais aussi, de façon directe ou non, le service numérique qu'elle propose. De ce point de vue, les plateformes coopératives impliquent un « dispositif participatif » (Christophe, 2021) incarné dans des assemblées générales ou des groupes thématiques, propice au développement de la capacité d'agir technique des usagers. Par ce terme, emprunté au philosophe Andrew Feenberg (2014), nous voulons signifier que ce type de gouvernance rend possible une intervention des membres sur les normes de l'intermédiation, qu'elles soient de nature organisationnelles (tarifs, commissions, partenariats) ou sémiotiques et symboliques (design du site web, architextes).

Cette forme de gouvernance, impliquant au moins une mise en discussion locale des choix technologiques, semble donc appropriée au développement d'un numérique plus sobre. Et ce d'autant plus que la sobriété numérique constitue un discours en cours de cristallisation dans l'opinion publique (Pascual Espuny, 2017). Cette dynamique est notamment alimentée par le courant de l'écologie politique qui valorise également une plus grande contrôlabilité des techniques et des outils (Illich, 1973). Cependant, si cette approche critique se retrouve dans une sobriété numérique définie comme une transformation sociale des « modes de vie » (Flipo, 2021), la notion demeure fragile. En Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), elle est analysée comme une « norme de conciliation » en devenir, à l'instar du développement durable (Hoang, Mellot et Prodhomme, 2022). Cela conduit notamment Laurence Allard et Alexandre Monnin à l'approcher comme une notion « *mal-définie* », reconduisant « *l'imaginaire technologique de l'innovation sans fin* » (Monnin et Allard, 2020) et par conséquent pauvre en pouvoir d'agir.

## **Interroger les liens normes émergente et dispositifs participatifs**

Si la notion est marquée par une certaine ambiguïté, notons qu'elle renvoie désormais aussi à un appareil normatif puissant à destination des usagers et des organisations. La sobriété numérique est en effet promue par la puissance publique comme une dimension de la transition écologique. Nous avons donc souhaité interroger cette injonction comme un contexte favorable au développement des organisations s'inscrivant dans le coopérativisme de plateforme.

Cette question s'est élaborée dans le cadre d'une recherche exploratoire (janvier – mai 2023) au cours de laquelle nous avons cherché à saisir de façon croisée : 1) la place des initiatives relevant des « communs numériques » (Vercher-Chaptal *et al.*, 2021), et notamment celles liées

au coopérativisme de plateforme, dans la cristallisation de la sobriété numérique. Cette première phase se fonde sur une série d'entretiens avec des acteurs experts de la sobriété numérique (formateurs, consultants, journalistes, chercheurs) ainsi que des acteurs politiques engagés sur la transition écologique (n=9) ; 2) en parallèle, nous avons cherché à saisir la performativité de ces discours experts dans le cadre des processus info-communicationnels de trois plateformes coopératives à travers une observation de leurs sites web et d'entretiens avec leurs acteurs (fondateurs, chargée de communication ; n=3). Ces cas illustrent trois types idéaux de critiques du capitalisme de plateforme. La première de ces critiques est sociale et part de la question de la protection des travailleurs de plateforme. Elle est incarnée par la plateforme de VTC *Maze* et son fondateur, Brahim Ben Ali, initiateur du premier syndicat de chauffeurs. La deuxième critique est associée à la culture du logiciel libre et part de la question de la mise en commun des ressources numériques. Dans l'étude de cas, il s'agit de la plateforme *CoopCircuits* fondée sur la mise en place d'un outil issu du libre à destination acteurs des circuits-courts (AMAP, épicerie coopérative, boutiques à la ferme). Enfin, la troisième critique peut être qualifiée de « *slow* » au sens où elle remet en cause les rythmes imposés par le capitalisme de plateforme. Cette dernière est incarnée par la plateforme *Les Oiseaux de Passage* qui promeut « l'hospitalité » face au tourisme de masse alimenté par des acteurs comme Airbnb et Booking. Ce terrain a fait l'objet d'une analyse de contenu inductive (64 verbatims experts, 34 verbatims professionnels et 24 captures sur les plateformes codés) permettant de souligner les croisements et tensions entre la cristallisation de la sobriété numérique et les organisations du coopérativisme de plateforme.

## **Sobriété numérique : l'empreinte environnementale au détriment des communs ?**

La cristallisation de la sobriété numérique se déroule dans un contexte marqué par une méfiance vis-à-vis du développement durable. Cela se traduit par une dénonciation systématique des instrumentalisation de la sobriété numérique. Les discours témoignent de références récurrentes aux stratégies RSE, pour lesquelles la sobriété numérique constitue « *une victoire facile pour réduire l'empreinte et les coûts* » (formateur), à la « *journée mondiale du nettoyage des boîtes mails* » qui « *institutionnalise le greenwashing numérique* » (spécialiste des TIC vertes) ou encore au risque de reconduire l'imaginaire de la « *croissance verte* » (chercheur en philosophie).

La sobriété numérique demeure donc bien une notion polysémique. Sa réduction à une démarche gestionnaire de limitation de l'empreinte environnementale du numérique suscite des contre-discours visant à la politiser, comme l'illustre le propos de cette journaliste :

*« Il y a vraiment un truc autour de la décarbonation dans la sobriété numérique mais c'est une approche très ingénieuse, chiffres, statistiques. Mais il n'y a pas de problématique politique du numérique [...] On reste dans une équation mathématique de la sobriété. ».*

Cette conflictualité ne facilite pas l'inscription des communs numériques et des plateformes coopératives dans la sobriété numérique. Au-delà d'un déficit de connaissance, le cadrage du débat autour du calcul de « l'empreinte » tend à marginaliser le mouvement. C'est par exemple le cas de ce spécialiste des TIC vertes qui conditionne les initiatives alternatives à l'évaluation de leur « impact » :

*« Il faut faire ce que font les scientifiques, des analyses du cycle de vie comparatives multi-critères [...] qui permettent de valider que le recours au numérique pour proposer une alternative civic-tech par exemple contribue au passage à réduire des impacts environnementaux. ».*

Ou encore ce chercheur promoteur des *low tech* lorsqu'il évoque les communs numériques :  
« *Les gorziens ont mis beaucoup de temps à admettre que le numérique c'est une machine comme une autre et que ça pollue comme les autres et qu'il n'y a pas tant que ça de rupture.* ».

Les acteurs les plus prompts à interroger le rôle des initiatives alternatives sont finalement ceux qui, dans leur activité, se confrontent directement à la construction du consensus. C'est par exemple le cas de ce responsable d'une mission publique autour du numérique écoresponsable lorsqu'il explique :

« [...] *on a besoin de gens comme Framasoft et autres. On a quand même besoin du numérique pour s'interconnecter, échanger des informations et qu'il y ait une offre différente et respectueuse des gens, de la vie privée [...] Il ne faut pas jeter bébé avec l'eau du bain.* ».

Si les communs numériques sont associés à un héritage positif, le lien avec les plateformes coopératives ne semble cependant pas spontané.

## **Les plateformes coopératives et l'injonction à la sobriété**

Cette marginalité peut s'expliquer par des dimensions endogènes au mouvement qui limitent sa visibilité : hétérogénéité des acteurs ressources limitées et légitimité en cours de construction dans le champ de l'économie sociale et solidaire (Compain, 2021). Surtout la conception d'une plateforme coopérative s'inscrit dans un contexte d'hégémonie des plateformes capitalistiques. Si l'invention de nouvelles formes économiques demeure un cap, ces plateformes sont néanmoins contraintes de se positionner en contre de logiques prédatrices. C'est le cas de *CoopCircuits* et *Les Oiseaux de Passage* qui entendent proposer des modèles alternatifs à la monopolisation des circuits courts et du voyage. C'est le cas de *Maze* dont la naissance est liée au conflit des chauffeurs VTC avec Uber et aux effets délétères de l'ubérisation.

Cette dimension oppositionnelle conduit les acteurs coopératifs à concevoir leur service numérique dans un contexte marqué par les normes de l'intermédiation numérique efficace des géants du secteur. Les trois plateformes étudiées tendent alors, de façon durable ou non, à s'aligner sur ces dernières, notamment du point de vue du design. Ce processus, contraint, représente un poste de dépense conséquent, comme l'explique ce fondateur :

« *Cette année on va être en déficit car il y a plusieurs dépenses, par exemple l'achat d'une plateforme numérique qui coûte 200 000 euros.* ».

Il s'agit également d'un travail chronophage qui ne peut pas supporter l'intervention directe des sociétaires dans la conception du service numérique ; laquelle est prise en charge par un webdesigner ou déterminée par un site web préformaté (dit « en marque blanche »). Cela n'empêche pas les sociétaires de discuter et de valider collectivement, notamment en assemblée, des normes organisationnelles et sémiotiques alternatives à celle du capitalisme de plateforme. Dans le cas de *Maze*, le service repose sur des chauffeurs sociétaires et formés à l'éco-conduite. Dans le cas de *CoopCircuits* le dispositif repose sur un outil *open source* et libre (Open Food Network). Quant aux *Oiseaux de passage*, après avoir cherché à s'aligner sur les normes techniques et sémiotiques d'acteurs comme Booking, les sociétaires ont approuvé une démarche de « dénumérisation » de la plateforme. Le fondateur décrit cette dernière comme un retour aux principes du web social. Il s'agit de s'extraire des logiques du tourisme de masse, accélérées par plateformes capitalistiques et ici interprétée dans le sens d'une réduction du volume de données collectées et calculées :

*« On est une plateforme poétique au sens où il n'y a quasiment plus de données structurées. Aujourd'hui on en a plus que vingt [...] et après tout le reste ce sont des données incalculables. Ça va être des photos, des textes, des livres d'or, des textes écrits à la main, des dessins, des cartes sensibles des récits des personnes. ».*

Ces processus relèvent bien d'une numérisation critique au sens où ils impliquent une intervention citoyenne dans la conception du service. Malgré cela, les acteurs interrogés n'associent pas cette approche à la sobriété numérique. La notion est en effet assimilée à une maîtrise calculatoire de l'empreinte environnementale d'un service numérique. La sobriété est alors considérée comme hors d'atteinte compte tenu du processus de conception (ressources économiques limitées, faible connaissance du sujet de la part des sociétaires, prestataire pas ou peu formés à la question). Le calcul de l'empreinte environnementale du service est aussi, dans certains cas, considéré comme une donnée non-pertinente pour la conception et l'évaluation d'un projet s'inscrivant dans la perspective des communs. C'est notamment ce qu'exprime cette chargée de communication :

*« [La sobriété numérique] reste une zone sombre, elle ne me parle pas. Dans tous les cas toute activité humaine a un impact et c'est la balance entre l'effet positif et l'effet négatif qui compte vraiment dans le calcul de la sobriété. ».*

Si sobriété il y a, elle est donc moins numérique que politique aux yeux des acteurs interrogés. Les plateformes coopératives justifient en effet leur contribution à la transition socio-écologique par l'invention participative d'une forme économique solidaire. La sobriété est alors liée à la finalité d'intérêt général poursuivie qui conduit ces organisations à s'inscrire dans des logiques d'intelligence territoriale, de complémentarité avec les services publics, de pédagogie critique ou de promotion d'une consommation engagée. Elle est également perçue comme liée au modèle démocratique de gouvernance, considéré comme la source d'un pouvoir d'agir numérique et éco-citoyen.

L'injonction à la sobriété numérique ne semble alors pas spécifiquement participer du développement du mouvement des plateformes coopératives. La notion peut, dans certains cas, renvoyer à des pratiques jugées positives. Cependant, la dimension technique et calculatoire associée à la sobriété numérique est perçue comme un facteur d'affaiblissement du pouvoir d'agir des sociétaires. D'une part parce qu'elle implique des ressources supplémentaires dont ne disposent pas ces organisations confrontées au défi de la pérennisation. D'autre part, parce que cette approche de la sobriété numérique implique l'introduction d'une expertise possiblement déroutante pour la mise en œuvre de la participation. Rappelons en effet que cette dernière repose sur des dispositifs contraints par le temps (celui de l'engagement, souvent bénévole) ou l'argent (nécessaire pour se réunir et apprendre ensemble).

## **Conclusion**

Cette recherche exploratoire souligne finalement un paradoxe. La cristallisation de la sobriété numérique semble s'orienter vers des discours techno-centrés où s'hybrident et se contredisent différentes approches : 1) gestionnaire (le numérique sobre, notamment promu par les tenants de l'éco-conception web) ; 2) décroissante (devenir sobre en numérique à l'échelle d'une société) ; 3) design (une sobriété basse en numérique voire post-numérique, comme le suggèrent, par exemple, les travaux sur les numériques situés (Nova et Roussilhe, 2020)). Cette dynamique ne semble pas bénéficier de manière directe au mouvement du coopérativisme de plateformes.

Notre enquête exploratoire ouvre alors plusieurs pistes de recherche. Elle interroge en premier lieu la place accordée aux modèles socio-économiques du numérique dans l'éducation à la



sobriété numérique promu par la loi REEN. La multiplication des formations à destination des publics scolaires, universitaires et organisationnels dessine, à ce niveau, un terrain pertinent pour observer et analyser la signification de la sobriété numérique et son évolution. Par ailleurs, cette recherche ouvre à un approfondissement communicationnel de la place des communs numériques dans la transition socio-écologique. Par l'importance qu'elles accordent à la question des finalités de l'activité économique, les plateformes coopératives constituent un terrain idéal de ce point de vue. Dans quelle mesure leurs dispositifs participatifs peuvent-ils constituer des espaces d'apprentissage éco-citoyen ? Dans quelle mesure peuvent-ils constituer des lieux de problématisation de la place du numérique dans la transition écologique ? Ces deux questions semblent cruciales pour des organisations qui cherchent à se différencier et à pérenniser leur activité face à des acteurs transnationaux toujours plus puissants.

## Bibliographie

- Abdelnour, S. et Méda, D. (2021). *Les nouveaux travailleurs des applis*. PUF.
- Monnin, A. & Allard, L. (2020). Ce que le design a fait à l'Anthropocène, ce que l'Anthropocène fait au design. *Sciences du Design*, n°11, 21-31.
- Bouquillion, P. et Matthews (2010). Chapitre 3. La construction idéologique d'une nouvelle économie collaborative : légitimation d'un projet néo-industriel et légitimation du capitalisme. Dans *Le web collaboratif. Mutations des industries de la culture et de la communication*. PUG.
- Bouquillion, P. & Ithurbide, C. (2021). La globalisation culturelle et les nouveaux enjeux d'hégémonie à l'heure des plateformes : le cas indien. *Réseaux*, n° 226-227, 71-98.
- Bullich, V. & Clavier, V. (2018). Production des données, « Production de la société ». Les Big Data et algorithmes au regard des Sciences de l'information et de la communication. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 19(2), 5-14.
- Casilli, A. A. (2015). Digital labor : Travail, technologies et conflictualités. Dans *Qu'est-ce que le Digital Labor ?* Ina éditions.
- Christophe, C. (2021). Les dispositifs participatifs : une modalité de l'apprentissage organisationnel. *Recherches en communication*, n° 52, 55-76.
- Compain, G. (2021). *Les plateformes coopératives : le projet et l'expérimentation d'alternatives démocratiques du capitalisme numérique*. Thèse de doctorat en sociologie. Université Paris Sciences et Lettres.
- El Bourkadi, S. (2021). *Plateformes numériques et santé au travail : le cas des chauffeurs VTC*. Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication. Hesam université.
- Feenberg, A. (2004). *(Re)penser la technique. Vers une technologie démocratique* (traduction d'A-M. Dibon, révisée par A. Caillé et P. Chanial). La Découverte/M.A.U.S.S.
- Fliipo, F. (2020). *L'impératif de la sobriété numérique : L'enjeu des modes de vie*. Éditions Matériologiques.
- Hoang, A-N., Mellot, S., Prodhomme, M. (2022). Le numérique questionné par l'éthique située des écologies politiques. *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, n° 25. Consulté sur : <https://journals.openedition.org/rfsic/13239>
- Illich, I. (1973). *La convivialité*. Éditions du Seuil, essais.
- Nova, N. & Roussilhe, G. (2020). Du low-tech numérique aux numériques situés. *Sciences du Design*, n° 11, 91-101.
- Pascual-Espuny, C. (2021). La communication environnementale, au cœur des humanités environnementales. *Questions de communication*, n° 41. Consulté sur : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.28993>
- Peirot, N. (2021). Le marketing de l'empowerment : une forme de rationalisation participative ? *Approches Théoriques en Information-Communication (ATIC)*, n°3, 75-95.

- Scholz, T. (2017). *Le coopérativisme de plateforme : 10 principes contre l'ubérisation et le business de l'économie du partage* (traduction de P. Vion-Dury). FYP éditions.
- Srnicek, Nick. (2018). *Capitalisme de plateforme : l'hégémonie de l'économie numérique*. Lux éditeur.
- Vercher-Chaptal, C., Acosta Alvarado A. S., Aufrère, L., Brabet J., Broca, S. et al. (2021). *There Are Platforms as AlternativeS. Entreprises plateformes, plateformes collaboratives et communs numériques*. [Rapport de recherche] DARES - Ministère du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social, DREES. Consulté sur : <https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-03413930v1>
- Vercher-Chaptal, C. & Eynaud, P. (2022). 25. Plateformes numériques et contre-mouvement solidaire. Dans *L'économie solidaire en mouvement* (dir. Josette Combes). Érès.

